

Lignes directrices relatives au soutien de manifestations

La Fondation Hasler peut soutenir des manifestations non commerciales à condition qu'elles correspondent au but que se fixe la fondation en matière d'encouragement. La Fondation accorde son soutien de son plein gré et aucune prétention ne peut être élevée par l'organisation demandeuse.

Les conditions devant nécessairement être remplies sont les suivantes:

- 1) La manifestation est organisée dans l'un des buts suivants:
 - elle encourage la formation, la recherche ou l'innovation dans le domaine de promotion de la Fondation Hasler (TIC).
 - Elle est destinée à la formation professionnelle ou scientifique dans le domaine des TIC.
 - Elle favorise la compréhension des TIC ou de domaines partiels de celles-ci par le grand public ou par certains groupes-cibles spécifiques.
 - Elle sert à diffuser les connaissances en matière de TIC ou à promouvoir l'utilisation des TIC par le grand public ou par certains groupes-cibles spécifiques.
 - Elle renforce la place de la Suisse en tant que centre de réflexion et/ou site de production dans le domaine des TIC.
- 2) La responsabilité de la manifestation, qui ne poursuit aucun objectif commercial, est assumée par une organisation non commerciale.

Le soutien de la Fondation Hasler intervient de manière subsidiaire à d'autres sources de financement. Plus particulièrement, la Fondation Hasler ne se positionne pas en tant que sponsor, mais attend uniquement que son soutien soit mentionné de façon appropriée. L'organisateur de la manifestation doit apporter la preuve qu'il n'est pas en mesure, ou uniquement de manière insuffisante, d'organiser la manifestation sans le soutien de la Fondation Hasler. Le soutien de la Fondation Hasler intervient normalement sous la forme d'une garantie de déficit limitée.

Sauf raisons impérieuses, la demande de soutien doit au plus tôt être soumise 90 jours avant la date de la manifestation. Elle doit apporter la preuve que les conditions susmentionnées sont remplies et que d'autres sources de financement possibles sont explorées. La requête doit être accompagnée d'un budget complet (recettes et dépenses) qui montre la lacune de financement.

Une décision est généralement prise dans le délai d'un mois.